

se révèlent souvent les préoccupations de ceux qui les ont écrites. Nous sommes ici au milieu du xvi^e siècle, au moment des grands troubles suscités par la Réforme. Lyon vient d'être pris et saccagé par les protestants. Nombre de catholiques ont quitté notre ville, et c'est ainsi que, sous la date du 11 décembre 1562, Guillaume Henry nous apprend qu'il a dû se retirer « en la ville de Bourg en Bresse, pour
« les troblez des guerres qui sont de présent à Lyon et aux
« envyrons à cause de la dyversité des religions, qui sont
« entre le peuple de France. » On sait, en effet, que le baron des Adrets s'était emparé de Lyon dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai de cette même année et qu'il en resta maître pendant 13 mois.

Ailleurs, rappelant à deux reprises, que ses fils viennent de recevoir le sacrement de confirmation, le même père de famille, sous l'empire des mêmes préoccupations, s'écrie :
« Dieu, par sainte grace les veuille garder de tomber en
« hérésie et que le Saint Sacrement qu'ils ont receus, facet
« en la salvation de leurs âmes. *Amen.* »

N'est-il pas intéressant aussi de voir dans ce Livre de raison qu'en 1547, le prix de l'enseignement d'un élève externe au Collège de la Trinité à Lyon coûtait 3 livres 10 sous par mois ?

Quant aux filles, on les place ordinairement à l'abbaye de la Déserte, pour y apprendre leurs heures, à raison d'un écu par mois. Parfois même on les confie à une honnête dame de la famille, qui se charge pareillement de leur apprendre leurs heures « de mémoyre » à raison de 3 livres par mois.

Ajoutons enfin que ce livre de raison nous révèle aussi qu'à cette époque, les jeunes filles étaient mariées à un âge encore bien tendre. Deux filles de Guillaume Henry